

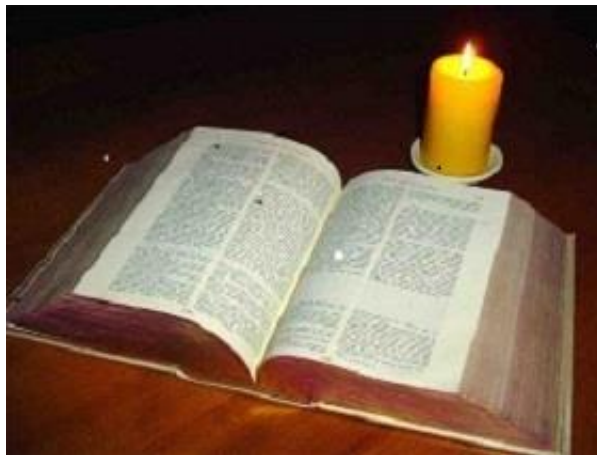
Le Havre, le dimanche 24 janvier 2016

Homélie de l'ordination diaconale de Pierre Descamps

Témoins du Christ, serviteurs de la Parole

Les lectures qui viennent d'être proclamées, nous disent la force de la Parole de Dieu. Par sa Parole, Dieu convoque ; par sa Parole, Dieu rassemble un peuple ; par sa Parole, Il appelle à suivre son Fils pour devenir son disciple et prendre part à sa mission. C'est par sa Parole encore que Dieu nous mobilise pour transformer le monde à la lumière de son projet d'amour que Jésus est venu nous révéler. L'année jubilaire de la Miséricorde dans laquelle nous venons d'entrer, nous fait prendre une vive conscience de cet appel à faire reculer partout les situations de misère.

La dominante des textes liturgiques de ce 3^{ème} dimanche m'offre l'occasion de méditer avec vous sur le service de la Parole de Dieu. L'annonce de l'Evangile, en plein vent, au cœur des réalités humaines, est en effet l'aspect premier de la mission liée au diaconat pour lequel Pierre sera ordonné dans quelques instants.



La Parole de Dieu est vivante et actuelle. Elle n'est pas tenue prisonnière dans la lettre de textes anciens. Par sa Parole vivante, Dieu continue aujourd'hui son œuvre de Miséricorde en faveur des hommes. Il continue de rejoindre, de relever, de restaurer l'humain en chacun de nous, de réveiller l'espérance et d'humaniser notre monde. Dans l'évangile de Luc, on évoque ceux qui sont

témoins du Christ et serviteurs de la Parole. Témoins et serviteurs de la Parole ! Une seule et même démarche ! C'est bien ce que Jésus dit de lui-même dans la synagogue de Nazareth. Ce qu'il vient de proclamer du livre du prophète Isaïe, il atteste « qu'aujourd'hui s'accomplit ce passage de l'Écriture. » Cela se vérifiera tout au long de son ministère public. Il n'aura de cesse d'aller à la rencontre des gens, privilégiant les pauvres, les possédés d'esprits mauvais, les infirmes, les personnes prisonnières de leur péché... Avec une profonde bienveillance, il relèvera, rendra courage, libèrera pour réinsérer dans une communauté humaine, ceux et celles qui en étaient exclus. Toute sa mission a révélé la force vivifiante et intégratrice de la Parole de Dieu qu'il incarnait. N'était-il pas le Verbe devenu chair ?

De ses disciples, Jésus attend le même engagement. Habités par la Parole de Dieu, ils sont appelés à en témoigner activement afin qu'elle s'accomplisse en eux d'abord, et dans leur environnement humain. Il ne suffit pas de parler la Parole de Dieu, se contenter de l'annoncer de façon atemporelle et éthérée, loin de la vie concrète des gens. Les disciples de Jésus doivent mettre la Parole de Dieu en contact avec le quotidien de la vie, la leur autant que celle des personnes de leur entourage. Seule une Eglise qui se laisse évangéliser, disait le pape Paul VI, peut prétendre évangéliser. Ainsi, la Parole

peut opérer et accomplir ce qu'elle annonce : les pauvres sont rejoints et relevés, les aveugles recouvrent la vue, les captifs retrouvent la liberté, les opprimés sont rendus à leur dignité... Tous les baptisés sont appelés à être témoins et serviteurs de la Parole, à devenir « disciples-missionnaires », selon l'heureuse expression du pape François.

Les diacres sont ordonnés au service de la Parole de Dieu. Ils le sont, non seulement au titre de leur baptême, mais aussi au titre d'une consécration qui, par l'Esprit Saint, les saisit tout entiers. L'annonce de l'Évangile, pour les diacres, n'est pas un simple engagement inspiré et nourri par une spiritualité personnelle, c'est une mission liée à leur consécration. C'est leur spécificité. Pierre, par son ordination diaconale, voit son appartenance au Corps du Christ renouvelée. Comme le rappelle saint Paul dans la seconde lecture, il sera un membre appelé à jouer la spécificité de sa vocation diaconale en harmonie avec les autres membres du Corps.

Le diacre est un homme de la frontière,
un homme des limites,
interface entre la société et l'Église.

Comment caractériser cette spécificité ? Je dirai d'abord que le diacre n'est ni un super-laïc, ni un super-militant, ni un sous-prêtre. L'ordination qui fera de Pierre un diacre permanent, le situera dans une position d'interface entre le monde auquel il appartient (par sa vie familiale, son habitat, sa profession de médecin, ses engagements auprès des souffrants et des plus vulnérables) et l'Église diocésaine où il servira comme diacre, membre de la fraternité diaconale en communion avec l'évêque. Le diacre est finalement un homme de la frontière, un homme des limites, interface entre la société et l'Église. C'est une position qui est tout, sauf confortable. Car il est situé sur une ligne de crête entre le versant d'une solidarité plate avec les hommes, absorbé totalement dans des engagements sociaux qui l'affranchissent de ses liens à l'Église, et le versant d'une immersion ecclésiale, totalement absorbé par la communauté

chrétienne au détriment de son insertion dans la vie des gens loin de l'Église. Notre Église diocésaine a un urgent besoin de diacres permanents qui consentent à tenir cette position d'interface pour que demeure vivante en elle la conscience missionnaire.

Pierre, vous êtes appelé à la double fidélité : celle qu'il vous faut vivre avec les autres membres du Corps du Christ et celle que vous vivez avec les personnes que vous rejoignez et qui ne connaissent pas l'Évangile. Parfois, il y aura conflit lorsque vous vous affronterez à l'inertie, l'indifférence ou l'hostilité de la communauté ecclésiale à l'égard des personnes dont vous êtes solidaires (pour vous, ce sont les souffrants, les personnes handicapées, marginalisées, migrantes, mais ça peut être pour d'autres diacres les responsables économiques ou encore les engagés en politique). Voilà pourquoi, pour que vous releviez le défi de la double fraternité, je vous engage à demeurer fidèle aux rencontres de la fraternité diaconale, aux propositions de ressourcement, de relecture et de formation qui vous seront offertes. Je reprends à mon compte ces paroles de l'apôtre Paul à Timothée que vous avez écrites sur votre faire-part d'ordination : « *je t'invite à raviver le don que Dieu a déposé en toi par l'imposition de mes mains* ». C'est un appel pressant à la vigilance nécessaire au cœur de tout ministre ordonné, qu'il soit de diacre, de prêtre ou d'évêque. Avec le temps et l'usure de la tension intérieure que j'évoquais, le diacre peut être tenté de raccrocher son ministère comme on raccroche un vêtement devenu trop encombrant ou trop étroit au regard de ses projets personnels suivis dans une trajectoire individuelle et solitaire. Le ministère qui perd le lien de communion avec la fraternité diaconale, l'Église et l'évêque, devient vite une coquille vide, une étiquette trompeuse sur le contenu du flacon. Pierre, inscrivez-vous résolument dans la fraternité diaconale du diocèse afin de maintenir cette vigilance qui évitera que votre ministère ne parte à la dérive.

Je vous encourage à la confiance envers le Seigneur. C'est Lui qui vous donnera, au jour le jour, la force de tenir bon dans l'engagement exigeant

que vous prenez et dans la mission que vous recevez. Je vous invite aussi à faire confiance à l'Eglise qui vous appelle et qui célèbre votre ordination. C'est dans ce lien vital et effectif avec l'Eglise que le Seigneur pourra agir en vous et par vous, afin que l'Evangile soit une parole qui

s'accomplit dans la vie des hommes et des femmes de notre temps. Bonne route. Vous pouvez compter sur le soutien et la prière du Peuple de Dieu. Amen.

+ Jean-Luc BRUNIN,
Evêque du Havre